



ACCUEIL DES MERCREDIS SUR L'ÉCOLE DE NOAILHAC

A l'attention des parents faisant partie des personnels indispensables à la gestion de la crise et à la continuité de la vie de la nation* et dont les enfants sont déjà inscrits à l'accueil de loisirs de la MJC de Lagarrigue

***Liste des catégories des professionnels concernés :**

- tout personnel travaillant en établissements de santé publics/privés : hôpitaux, cliniques, SSR, HAD, centres de santé ...
- tout personnel travaillant en établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées : maisons de retraite, EHPAD, USLD, foyers autonomie, IME, MAS, FAM, SSIAD ...
- les professionnels de santé et médico-sociaux de ville : médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, aides-soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées...
- les personnels chargés de la gestion de l'épidémie des agences régionales de santé (ARS) des préfectures et ceux affectés à l'équipe nationale de gestion de la crise.

Il est en de même pour les enfants en situation de handicap.

Bonjour,

En lien étroit avec la mairie et l'école de Noailhac et afin de préparer l'accueil de vos enfants à partir du mercredi 20 mai, l'équipe de la MJC de Lagarrigue vous partage certaines informations et vous invite à répondre à la question ci-dessous.

Les temps extrascolaire (mercredi) se feront à l'école de Noailhac dans le même respect des conditions sanitaires mises en place sur les temps scolaires. Les temps d'accueil seront de 8h30 à 17h. Les repas froids du midi seront commandés auprès du fournisseur habituel.

L'accès à l'établissement est strictement interdit à toutes personnes extérieures sauf aux salariés de la MJC de Lagarrigue et de l'école de Noailhac.

Quel est le besoin d'accueil de votre enfant à partir du mercredi 20 mai ?

Merci de nous donner une réponse avant le vendredi 15 mai par mail à cette adresse auprès du responsable de l'accueil de loisirs Fabien Segreville : alshlagarrigue@kiwi-fibre.fr.

Nous vous invitons à nous contacter par téléphone, par mail ou à consulter le site de la MJC qui est mis à jour quotidiennement afin d'obtenir des informations complémentaires.

Merci de votre compréhension

Le directeur de la MJC

Pascal SALVETAT

Le responsable des accueils de loisirs

Fabien SEGREVILLE